

RÉPONSE DE MICHEL AMOUDRY

A JEAN VIALLET

Vendredi 30 septembre 2022

**Monsieur le président Geneletti,
Chères Consœurs et chers Confères,
Chers Amis de l'Académie de Savoie,
Mesdames et messieurs,
Cher Jean Viallet,**

Parfois, le récipiendaire d'une distinction n'apprécie pas toujours à sa juste valeur l'honneur qui lui est fait.

Cher Jean, ce n'est pas votre cas.

Vous avez toujours vénéré l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Savoie, elle est pour vous une référence. Je témoigne : vous considérez votre élection à l'Académie de Savoie comme un honneur autant pour vous-même que pour votre famille.

Pourquoi, cet intérêt pour l'Académie ?

La réponse est simple : parce que les valeurs savoyardes sont chevillées en vous.

Pourtant, vous êtes né à Grenoble, le 19 octobre 1945, où réside votre famille pour des raisons professionnelles. Votre père travaille dans une importante entreprise électrique de la capitale de la houille blanche où la fée électricité était apparue très tôt.

Votre père est amené à se déplacer pour son métier. Votre jeunesse est marquée par de longs périple qui vous conduisent de Grenoble à Toulon ; de Toulon à Oran ; retour à Toulon suivi d'un départ pour la Tunisie à Metlaoui. Enfin, votre famille retrouve Grenoble.

Vous m'avez souvent confié que ces nombreux déplacements n'avaient pas facilité les études des adolescents que vous étiez, votre frère Christian et vous-même.

A votre retour à Grenoble, en 1962, vous choisissez d'entrer dans la vie active. Vous voilà apprenti dans une entreprises d'électricité.

Mais ce n'est pas votre vocation.

En 1964, vous entrez comme clerc dans l'étude d'avoué grenobloise de maître N'Kaoua, La fonction vous intéresse et vous sympathisez avec votre employeur, ce qui vous incite à poursuivre dans cette profession.

Aussi, cherchez-vous à évoluer.

Mais vous ne possédez pas le baccalauréat.

Vous ne baissez jamais les bras devant la difficulté. Tout en travaillant, vous préparez alors une capacité en droit.

Vous êtes diplômé en 1967, ce qui vous ouvre les portes de l'Université. En 1971, la faculté de Grenoble vous décernait une licence en droit avec mention, ce qui vous permet, aussi, d'obtenir le certificat d'aptitude à la profession d'avoué le CAPA.

Cher Jean,

Obtenir un diplôme d'enseignement supérieur alors qu'on est engagé dans la vie active, n'est pas chose facile, même si votre employeur a fait preuve de beaucoup de compréhension.

Vos efforts n'ont pas été vains puisque vous êtes promu clerc principal de l'étude N'Kaoua.

Il faut penser à vos obligations militaires. D'octobre 1971 à septembre 1972, le soldat Viallet est nommé secrétaire du colonel commandant le 93^e Régiment d'Artillerie de Montagne implanté à Grenoble.

Libéré de votre temps de service militaire, vous retrouvez l'étude de maître N'Kaoua. Mais la fonction d'avoué a évolué : elle a tout simplement été supprimée. Cependant, une disposition permet aux avoués et aux clercs principaux de devenir avocat, d'autant plus que vous êtes titulaire du CAPA.

Vous prêtez le serment d'avocat, et le 1^{er} novembre 1972, vous êtes inscrit au barreau de Grenoble.

Le métier d'avocat ne correspond ni à votre sensibilité, ni à votre personnalité.

En 1975, une opportunité se présente en Savoie : l'URSSAF recherche un chef de son service contentieux.

Vous quittez alors Grenoble pour rejoindre Chambéry et, ainsi, un de vos souhaits les plus chers est exhaussé : habiter en Savoie.

A Chambéry, vous ne restez pas insensible au charme et à la gentillesse de Marie-Madeleine Desfourniaux.

Cher Jean, chère Madeleine,

vous décidez de vous unir et de fonder une famille. Le 23 juin 1973, le colonel Desroche, maire-adjoint de Chambéry, recueille vos consentements. La cérémonie religieuse de votre mariage est célébrée à Chambéry en l'église saint -Joseph.

Le 27 octobre 1974, Rodolphe vient égayer votre jeune foyer, c'est votre premier petit Savoyard. Arrive ensuite une petite savoyarde : Anne Sophie, née le 27 janvier 1977. Bientôt, Rodolphe et Anne Sophie accueillent leur petit frère Jérôme, votre troisième savoyard, né le 28 mars 1978.

Votre altruisme vous conduit à militer dans le syndicalisme.

De 1976 à 1978, vous présidez l'Union départementale de la CFTC de Savoie, la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens.

La situation économique française d'alors n'était pas des plus faciles, y compris en Savoie. Le président de la CFTC que vous êtes se trouve mêlé à différents conflits sociaux. Réaliste et pragmatique, votre souci c'est d'aboutir à des solutions qui protègent les droits des salariés et assurent la pérennité de l'entreprise.

Fort maintenant d'une expérience professionnelle avérée, vous partez en Charente pour occuper la fonction de chef de division du service contentieux et de contrôle de l'URSSAF.

Jean, Madeleine, et leurs trois petits savoyards, posent leurs valises à Angoulême, en avril 1979.

Bien sûr, un Savoyard ne pouvait pas trouver mieux, puisque, -faut-il le rappeler, Angoulême est le fief de Charles I^{er} de Valois époux d'une princesse savoyarde de tempérament : Louise de Savoie, mère de François I^{er}. Le roi de France ne manquera pas de rendre visite à Chambéry, ce que rappelle l'emplacement de la salamandre à l'entrée du château.

Malgré le souvenir de cette prestigieuse princesse savoyarde dans l'Angoumois, malgré l'arôme des liqueurs distillées du côté de Cognac, - que Jean sait apprécier- il ne peut pas se contenter d'acheter des livres sur la Savoie et de collectionner des objets savoyards glanés sur les brocantes d'Angoulême. Il lui tarde de retrouver la terre savoyarde.

Le 1^{er} février 1981, une opportunité se présente : la Caisse d'Allocation Familiale de Haute-Savoie propose un poste de chef de division à Annecy. Vous vous portez candidat, le conseil d'administration vous agréé.

Vous rentrez alors de votre « exil », comme vous l'écrivez dans la préface de l'un de vos livres, pour retrouver les montagnes, les plaines et les lacs de Savoie.

La famille Viallet s'installe donc à Annecy. Autant le dire tout de suite, vous refuserez toute autre proposition professionnelle, pour offrir une stabilité géographique à vos enfants et leur permettre d'effectuer des études dans de bonnes conditions, ce dont vous aviez été privé. Aujourd'hui, Rodolphe, Anne Sophie et Jérôme ont réussi leurs vies professionnelles comme responsables dans les domaines de l'informatique et de la gestion d'entreprises.

Si l'on recherche l'origine des Caisses d'Allocations Familiales, les CAF, il faut remonter à une date chère aux Savoyards : 1860. En effet, cette année, une circulaire impériale accorde une prime de 10 centimes par enfant et par jour, aux familles de marins.

La libération a organisé entre 1945 et 1946 les Caisses d'Allocations familiales telles que nous les connaissons. Les CAF versent aux familles les prestations légales de l'État et aident financièrement les services d'aide à l'enfance : crèches, périscolaire, centres de vacances et bien d'autres institutions. D'une façon générale, une CAF peut aider toute initiative en faveur des enfants.

Habitué à mener une double activité d'étude et de travail, le sous-directeur de la CAF de Haute-Savoie que vous êtes devenu en 1986, a récidivé en préparant un DESS de politiques sociales à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble sur le thème : « l'évaluation d'une prestation aux parents isolés ». Vous obtenez le Diplôme d'études supérieures en 1987.

Vous participez alors à la rédaction de deux ouvrages collectifs édités par l'Institut d'Étude Politique de Grenoble, l'IEP : « Le social en crise » et « Le RMI, dix ans déjà ». On se rappelle que le Revenu Minimum d'Insertion avait été une des grandes lois sociales votée en 1988 pour lutter contre l'exclusion et la pauvreté. Les primes du RMI étaient versées par les CAF.

Par vos réussites et vos engagements, vous avez répondu à la maxime du roi *Frédéric II- Le Grand*, un Hoenzollern, que vous admirez : « En ce monde, il n'existe rien que l'effort et le travail ».

C'est dans le domaine du périscolaire et des centres aérés de l'agglomération annécienne, qu'alors maire-adjoint d'Annecy en charge du scolaire et de la jeunesse, j'ai rencontré le chef de la division « action sociale » de la CAF de Haute-Savoie. C'était Monsieur Viallet, grand décideur des subventions sur lesquelles les communes comptaient pour développer leur action sociale en faveur des jeunes. Le responsable de l'Action Sociale de la CAF se montrait cordial mais rigoureux dans l'étude des dossiers qui lui étaient soumis. On sentait bien que notre interlocuteur n'était pas simplement un distributeur de financement, mais un responsable qui cherchait à déceler ce qu'apporterait réellement à l'enfant, l'aide attendue de la CAF.

Vous savez donner rapidement un avis motivé et direct.

Cette approche humaniste de votre fonction, a fait de vous un dirigeant estimé et apprécié de la CAF de Haute Savoie, je peux en témoigner là aussi.

Le conseil d'administration de la CAF vous a nommé directeur adjoint en 1992.

En complément de votre activité professionnelle, vous militez bénévolement dans des instances et associations à caractère social. Le département de Haute-Savoie vous a missionné comme conciliateur à la Commission départementale des personnes handicapées. Vous n'avez pas ménagé votre peine, ni compté votre temps, comme trésorier de l'association SEFOREST pour la réinsertion professionnelle. L'association est très connue en Haute-Savoie, et a aidé beaucoup de jeunes savoyards.

Depuis toujours, Jean Viallet est un passionné d'histoire

Vous êtes un grand connaisseur de la Sainte Russie et de l'Autriche-Hongrie de 1850 à 1918. Votre bibliothèque de l'avenue des Romains à Annecy est très fournie sur ces sujets.

Vous revendiquez votre identité savoyarde, et plus encore vos origines mauriennes. A ce propos, je ne cacherai pas le grave différend qui nous oppose : la Maurienne est-elle un

berceau de la Savoie ou le berceau de la Savoie comme l'indique les panneaux aux entrées de l'autoroute ?

En ce jour de fête, pour ne pas m'attirer ni votre courroux, ni celui de nos compagnons mauriennais, nous ferons nôtres les indications de l'autoroute, même si une autoroute n'est pas spécialiste de l'histoire savoyarde.

Vous êtes un homme d'action, vous cherchez à faire connaître la Savoie pour mieux la faire apprécier.

Pour cela, vous publiez une monographie sur le petit village où se trouvent vos racines ; le titre « Un village en Maurienne ; Jarrier son histoire, ses traditions ». Il a été écrit en collaboration avec votre ami Daniel Dequier.

Dès le XIV^e siècle, on trouve, à Jarrier les traces des familles, Flammier et Viallet, vos familles, votre père y est né.

Jarrier est un village typique de Maurienne, il appartient à la communauté de communes de Saint-Jean-de Maurienne ; le village compte près de 500 habitants, sa population avait été plus importante. Aujourd'hui, elle connaît une reprise de sa démographie. Jarrier possède 5 chapelles de style baroque. Jarrier est très prisé des randonneurs, le village offre de magnifiques perspectives sur les pointes d'Arve et sur la vallée de la Maurienne qu'elle domine entre 900 et 2 000 mètres d'altitude. Son relief chahuté ne permet ni élevages, ni cultures intensives. Particularité architecturale de Jarrier, pour assurer la solidité de certaines maisons, on construit le toit puis les piliers qui le soutiendront avant d'élever les murs.

Cher Jean,

Vous défendez les valeurs savoyardes à travers vos engagements auprès des sociétés savantes de Savoie.

Vous avez été un secrétaire efficace de la Société des Amis du Vieil Annecy de 2008 à 2017. Le président des Amis du Vieil Annecy vous en remercie d'autant plus que vous continuez à siéger fidèlement à son conseil d'administration.

Vous entrez à l'Académie florimontane en 1984, vous êtes élu à la vice-présidence en 2013 et à la présidence en 2016.

L'Académie florimontane est propriétaire du château de Montrottier et de son domaine, ainsi que de nombreuses collections, des legs de Léon Mares. Elle en est très fière. En contrepartie, il lui faut assurer l'entretien du monument et des collections.

L'ouverture du château au public durant la saison touristique avait pour objectif d'assurer des entrées financières nécessaires à son entretien. Durant plusieurs années, l'ouverture saisonnière restait déficitaire et venait même grever le budget de l'Académie. Cette situation qui perdurait n'était pas sans inquiéter le comité de l'Académie : comment assurer l'avenir de Montrottier ?

En liaison avec le conseil départemental de Haute-Savoie, l'Académie florimontane approuvait l'audit qui concluait à la nécessité, sur cinq ans, d'une remise en cause profonde de son exploitation et le passage à la professionnalisation des équipes. L'enjeu était de taille et difficile à lancer.

Le nombre d'entrées était de 18 500 visiteurs en 2016, avant la réorganisation. Il est passé à 50 000 visiteurs cette année, soit 200% de progression, le pari est gagné. Vous aimez souligner que ce beau résultat a été obtenu grâce aux équipes de florimontans. Sans aucun doute.

Cependant, je peux affirmer que le président Viallet a œuvré activement à cette réussite. Vous avez soutenu la professionnalisation qui remettait en cause des habitudes dépassées mais solidement ancrées, il fallait alors prendre des décisions courageuses, vous les avez prises.

Le président Viallet ne laisse pas traîner les dossiers, il les mène rondement, et les orientations prises sont exécutées sans délais.

Dans votre profession vous avez attribué de nombreuses subventions. Vous savez très bien tenir le rôle inverse pour obtenir en faveur de Montrottier les aides de l'État et des collectivités territoriales, y compris de l'Europe !

Vous avez sensibiliser vos interlocuteurs sur le domaine de Montrottier, et sur la richesse historique que représente ce monument, un des symboles du patrimoine savoyard.

Vous veillez aussi sur le bon fonctionnement de l'Académie pour qu'elle continue à rayonner et à défendre les valeurs humanistes à travers le savoir et la culture.

Cher Jean,

Votre passion pour l'histoire savoyarde remonte au temps où jeune écolier, vous aviez découvert l'abbaye de Hautecombe et le tombeau du roi Charles Félix, très proche des Savoyards, c'est lui qui était venu le plus souvent les visiter.

Considérant que les Savoyards ne rendaient pas un juste hommage au roi Charles Felix, vous avez voulu réparer cet oubli en lui consacrant une brillante biographie puisqu'il n'existait pas d'ouvrages marquants consacrés à ce souverain.

On a plaisir à lire, et à relire, votre livre illustré par une riche iconographie. Il contient aussi de nombreux documents, d'ores et déjà, votre étude constitue un ouvrage de référence

Merci au nouvel académicien d'avoir redonné au prince Charles Felix, la place qu'il mérite. Son voyage en Savoie de 1830 correspond à l'insurrection parisienne des *Trois Glorieuses* du 27 au 29 juillet. Par mesure de sécurité, on presse le roi de rentrer à Turin. Jean Viallet n'a pas oublié de mentionner sa réponse : « Il suffit que je m'arrête à Chambéry. Là, au milieu de mes fidèles Savoyards, je ne crains plus rien ! Qu'ai-je besoin de soldats ? N'ai-je pas pour moi tous les Savoyards ? ».

Cette déclaration valait bien un livre !

Le roi Charles Felix a rétabli les Compagnies de Chevaliers Tireurs en Savoie.

Cher Jean,

Vous nous avez rappelé l'histoire des Chevaliers Tireurs annéciens. De nos jours, il existe encore des compagnies de Chevaliers Tireurs à Rumilly et, bien sûr, à Chambéry. Elles sont devenues des associations sportives de tirs à armes à feu ou de tirs à l'arc.

A travers votre intervention, on devine l'importance des Chevaliers tireurs puisque les communes les font bénéficier de nombreux avantages, et leurs activités sont scrutées au plus haut sommet de la Royauté, cela avait été le cas en 1826 à la Cour de Charles Felix.

Je vous exprime ma gratitude pour avoir contribué à une meilleure connaissance des Chevaliers Tireurs.

Chers Confrères,

Nous pouvons compter sur Jean Viallet, Homme de fidélité, pour contribuer au rayonnement de notre Académie de Savoie et défendre sa réputation.

Cher nouveau confrère, soyez le bienvenu. Nous saluons votre épouse Madeleine ici présente et votre famille.

Vous avez donné comme titre à votre livre sur Charles Félix : « Le roi qui aimait la Savoie et le comté de Nice ».

Je qualifierai ainsi le nouvel académicien : « Jean Viallet, l'humaniste qui aime la Savoie et l'Académie de Savoie ! ».